

DE LA COMMUNE DE BOULLAY MIVOYE

Séance du 10 septembre 2019

Date de la convocation
03 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le mardi 10 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Le Boullay Mivoye, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire

Nombre de Conseillers : 09
Présents : 07
Votants : 07

Présents :
Messieurs Stéphane HUET, Christophe PERCHERON, Benjamin SOULARD
Mesdames, Monique FRESNAY, Anne RONDELAUD, Véronique BOYÈRE, Marie-Claire RICHER

Secrétaire de séance :
Véronique BOYÈRE

Absents excusés : Dominique GAZZO, Catherine ATARIAN

Préparation Noël et spectacle

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 8 décembre 2019. Le Conseil municipal choisit le spectacle de marionnettes en bois « La lettre de Pauline » pour 477 € TTC - Début du spectacle à 15 h 00

Enquête publique Parc éolien de Marville-Moutiers-Brûlé

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'enquête publique et sollicite l'avis du conseil sur l'installation de 5 éoliennes entre Vigny et Puiseux.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à 1 abstention (Anne RONDELAUD) et 6 voix pour ; donne un avis favorable à ce projet mais demande l'installation d'effaroucheurs pour protéger les oiseaux migrateurs.

La délibération sera transmise au commissaire enquêteur.

Enquête publique Epannage des boues

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'enquête publique qui aura lieu sur la commune et sollicite l'avis du conseil sur l'épannage des boues de l'usine d'épuration Seine Aval.

Présence du commissaire enquêteur à la mairie : le 30/09 de 14 h à 17 h ; le 7/10 de 14 h à 17 h ; le 22/10 de 9 h à 12 h.

Possibilité de donner son avis en ligne sur le site de la préfecture ou sur le site de la commune leboullaymivoye.com dans l'onglet « actualités »

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité émet un avis défavorable à cause des camions qui passent dans le hameau « Le Fonville » sur une voie qui leur est interdite et sans suivre les directives obligatoires (Exp : camions non bâchés ...) et à cause des odeurs très désagréables lors des épannages.

Commission bulletin municipal

En janvier 2020 aura lieu la réunion préparatoire à la rédaction du prochain bulletin municipal. Réunion ouverte à tous les conseillers.

Repas des anciens

Le repas est prévu le 24 novembre 2019.

Un sondage va être déposé dans les boîtes à lettres avant fin septembre pour demander aux anciens s'ils préfèrent un repas ou un panier gourmand avec un coupon réponse à retourner en mairie pour le 6/10.

Questions diverses

- **Mare du Boullay-Mivoie** : En réponse à une lettre d'un administré, un grillage sera reposé autour de la mare.
- **Cimetière** : Un panneau d'affichage sera posé pour mettre la charte signée par la commune concernant les obligations d'entretien sans pesticides.
- Anne RONDELAUD
 - o indique que lors de certains mariages, les invités klaxonnent dans le village alors que c'est interdit. Un rappel de cette interdiction devrait être fait en amont lors de la réservation de la salle polyvalente.
 - o Indique qu'il faut prévoir en novembre une réunion pour le suivi du plan d'entretien de la commune avec l'employé communal
- **Terrain de tennis** : Projet de démolition avec repose de terre végétale avec dépose de la haie. Réalisation courant octobre 2019
- **SIRP** : Suite au courrier du conseil municipal du Boullay-Mivoie, adressée au SIRP, celui-ci demande un délai pour y répondre. Le Conseil municipal accepte compte-tenu du fait que la commune de Puiseux ait décidé de ne pas quitter le syndicat cette année.
- Une lettre sera envoyée au service de la Préfecture concernant la décharge de terre de Mr « Le Dorner » qui vide illégalement au Fonville.
- Une lettre sera envoyée au service de la Préfecture concernant la décharge de Mr « Roux » pour le passage de camions qui vident illégalement dans la décharge au Fonville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h45

Le Maire

Stéphane HUET